



## GRANDS-LACS

# Kinshasa a abrité la réunion du mécanisme régional de paix

La 10<sup>e</sup> réunion du mécanisme régional de suivi de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région s'est tenue, le 24 février à Kinshasa, en présence des présidents Félix Tshisekedi, l'hôte du sommet; Denis Sassou N'Guesso du Congo; Yoweri Museveni d'Ouganda; Faustin Archange Touadéra de Centrafrique; Evariste Ndayishimiye du Burundi; Joao Lourenço d'Angola, Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud et le président de la commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat. Mis en place en 2013 à Addis-Abeba, en Ethiopie, ce mécanisme concourt à la stabilité de la RDC confrontée aux groupes rebelles dans l'est et de la Région des Grands Lacs. Dans le bilan qu'il a dressé de son mandat à la tête de l'instance, le président Yoweri Museveni a évoqué les difficultés qui entravent la bonne marche de celle-ci. Son successeur pour un an, Félix Tshisekedi, s'est engagé à mobiliser ses pairs pour relancer le mécanisme dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.



La photo de famille des chefs d'Etat/DR

## GOVERNANCE PUBLIQUE

### La commission de transparence bloquée dans l'exécution de ses missions



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

La Commission nationale de transparence et de responsabilité (CNTR) dans la gestion des finances publiques fait face, se-

lon son président, Joseph Mana Fouafoua, à des difficultés liées au manque de collaboration de l'administration publique. Celle-ci

ne donne pas accès aux informations demandées pour mener à bien ses missions.

« Les finances publiques sont un bien du peuple. Ce que nous recherchons au travers de notre action est que celles-ci soient bien gérées, conformément aux règles établies. Ceux qui les gèrent doivent se sentir responsables et rendre compte au peuple. En le faisant, nous pensons pouvoir contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique », a indiqué le président de la CNTR au sortir de l'audience avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Page 3

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### Un Centre africain de recherche ouvert à Brazzaville



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique/Adiac

Logé dans l'enceinte de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria), le tout premier du genre en Afrique, a été ouvert hier par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le Caria va se consacrer à la recherche sur l'homme et à l'utilisation de la technologie pour le développement socio-économique. Il prend également en compte l'amélioration du paysage actuel de la recherche artificielle et l'exploitation du potentiel de la filière ainsi que les effets transformateurs sur les finances, la santé, l'agriculture, les transports, l'environnement, les mines et les télécommunications...

Page 5

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

### Des hommes d'affaires émiratis désireux d'investir au Congo

Une délégation d'hommes d'affaires des Emirats arabes unis a exprimé, le 23 février à Brazzaville, son intention d'investir en République du Congo, dans divers domaines parmi lesquels le secteur de l'énergie.

Page 6

## ACTION HUMANITAIRE

### La Chine apporte un appui financier aux victimes des inondations

La République populaire de Chine vient d'octroyer une aide d'un coût financier de 500 000 dollars (290 millions FCFA) pour assister la population victime des inondations dans la partie septentrionale de la République du Congo.

Page 3

## EDITORIAL

### Nouveau parcours

Page 2

## ÉDITORIAL

## Nouveau parcours

Le gouvernement congolais s'est fixé l'horizon 2025 pour atteindre l'émergence économique. Mais cet objectif se heurte à des contraintes imposées par la crise financière couplée à celle liée à la pandémie de covid-19 qui s'est soldée par une récession économique et l'inflation des prix des produits de première nécessité.

La route qui conduit à cet objectif reste semée d'embûches. Il est aujourd'hui nécessaire de tracer un nouveau parcours en tenant compte des préoccupations de la population qui attend des services de base, à savoir l'accès à l'eau et à l'électricité, aux services de santé, à l'éducation de qualité, à l'immobilier mais aussi à l'aménagement des zones urbaines qui constituent les bases de l'indice de développement d'une nation.

Ainsi, le nouveau Programme national de développement (PND) 2022-2026, soutenu par les partenaires multilatéraux, est une opportunité pour le Congo dans sa quête de l'émergence. En tirant les leçons du passé, la nouvelle feuille de route tracée par les plus hautes autorités, qui s'appuie sur six axes prioritaires - l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales -, appelle à une prise de conscience collective et à plus de pragmatisme dans les mécanismes de suivi de sa mise en œuvre.

Sur ce chemin vers l'émergence le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans son message sur l'état de la nation, le 15 août dernier, a précisé que le PND 2022-2026 concentrera les ressources d'investissement au financement des projets qui concourent à la diversification économique. Il a ainsi donné les grandes orientations.

Pour surmonter les faiblesses observées dans la mise en œuvre du précédent PND, le nouveau Plan devra être plus inclusif avec un schéma de financement suffisamment probant de sorte qu'il soit mieux financé et concentré sur des activités porteuses. De l'avis des experts, la poursuite des réformes de finances publiques permettra d'améliorer la mobilisation des ressources internes. La voie est clairement tracée.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## VIE DES PARTIS

## Le PCT met en place une commission ad hoc France-Europe

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), vient de mettre en place une commission ad hoc à Paris, pour la nouvelle conduite de la vie de cette formation politique en France et en Europe.



La photo de groupe autour de Pierre Moussa, secrétaire général du PCT, à l'issue de la mise en place de la commission ad hoc à Paris, le 23 février 2022DR

La décision de réunir le secrétariat fédéral est consécutive à la recherche de la cohésion, de la camaraderie et à la remise au travail des instances du PCT, en place depuis le 21 juin 2014. De ce fait, après d'intenses débats sur le sujet au cours de la rencontre du 23 février à Paris, Juste Prudence Oko, secrétaire fédéral chargé de la communication et porte parole, a indiqué que le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a décidé de la mise en place d'une commission ad hoc composée de dix membres et présidée

par Patrick Dion. Elle sera en charge de la conduite des affaires courantes jusqu'à la prochaine restructuration prévue après les élections législatives et locales en juillet prochain.

Notons que la Fédération France-PCT, ces derniers temps, a démenti les allégations faites par les réseaux sociaux selon lesquelles plusieurs membres de ce parti seraient bénéficiaires de salaires fictifs en tant que fonctionnaires du gouvernement congolais.

*Marie Alfred Ngoma*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

# La CNTR confrontée au refus de coopérer des administrations publiques

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a présenté le 23 février à Brazzaville, au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les difficultés qu'elle rencontre dans l'exécution de ses missions régaliennes auprès des administrations publiques.

Mise en place depuis deux ans par décret présidentiel, la CNTR a entre autres missions de veiller à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques ; recueillir et diffuser les meilleures pratiques en la matière. Elle a aussi la responsabilité de requérir toute expertise pour la valorisation des informations relatives aux recettes et aux dépenses publiques ; d'entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques ; de diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Des missions que l'institution présidée par Joseph Mana Fouafoua a du mal à exécuter au regard des comportements de certains hauts commis de l'Etat. « Les finances publiques sont un bien du peuple. Ce que nous recherchons au travers de notre code est que ces finances publiques soient bien gérées, conformément aux règles établies. Ceux qui les gèrent doivent se sentir responsables et rendre compte au peuple. En le faisant, nous pensons pouvoir contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique », a expliqué le président de la CNTR.

Reçu en compagnie des dix autres membres de l'institution,



Joseph Mana Fouafoua a indiqué que le chef du gouvernement leur a demandé de poursuivre le travail de pédagogie d'autant plus qu'il s'agit d'une nouvelle institution. « Nous avons présenté au Premier ministre les difficul-

tés dans les premiers contacts que nous avons eus avec les cadres qui gèrent les finances publiques. Il nous a dit que c'est peut-être le début parce qu'il s'agit d'une nouvelle institution. Il y a aussi une autre

Les deux parties pendant la séance de travail/DR

chose qu'il faut stigmatiser; c'est la notion d'audit. Tout le monde a peur de l'audit et du contrôle. Mais j'ai souvent indiqué que lorsque vous savez que vous serez contrôlé, il faut s'appliquer dans l'exécution de

**« Les finances publiques sont un bien du peuple. Ce que nous recherchons au travers de notre code est que ces finances publiques soient bien gérées, conformément aux règles établies. Ceux qui les gèrent doivent se sentir responsables et rendre compte au peuple. En le faisant, nous pensons pouvoir contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique »**

« votre tâche », a poursuivi le chef de la délégation.

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité d'organiser des campagnes de sensibilisation des fonctionnaires de l'Etat afin de leur faire comprendre l'objectif visé, notamment l'amélioration de la gouvernance à travers une meilleure gestion des finances publiques.

Notons que la CNTR a annoncé au début de cette année, à travers un communiqué, la mise en place d'une commission ad hoc visant à évaluer le niveau de transparence et de responsabilité dans la gestion des fonds institués par le gouvernement pour la lutte contre le coronavirus. Cette commission devrait avoir pour mission le soutien de l'économie des entreprises affectées par les mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie de covid-19. La mission d'évaluation des fonds covid-19 est la deuxième que la CNTR initie depuis la prestation de serment de ses membres en 2020. Les précédentes missions ciblent les institutions financières ayant abrité les comptes des administrations publiques. Cela en application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, ainsi que par rapport aux réformes portant sur le Guichet unique de paiement et le Compte unique du Trésor.

**Parfait Wilfried Douniama**

## ENTREPRENEURIAT

## Les étudiants de l'IMB invités à s'intéresser au monde des affaires

L'Institut de management et de business de Brazzaville (IMB) organise, du 24 au 26 février à Brazzaville, la deuxième édition des journées de l'entrepreneuriat sur le thème « Moi, je ne cherche pas l'emploi, je crée l'emploi ».

Les trois journées visent, selon le président directeur général de l'IMB, Sylvain Yangagbwa Syoge, à informer, sensibiliser et inciter les étudiants à développer la culture entrepreneuriale. Ainsi, pour édifier les participants, trois panels sont prévus au cours de cette édition. Il s'agit « de l'idée, à la création d'une entreprise agropastorale et agroalimentaire », l'accompagnement financier et non financier, enfin des mesures incitatives et l'accompagnement de l'Etat aux créateurs des très petites et moyennes entreprises.

Ouvrant les travaux des journées de l'entrepreneuriat, le maire de l'arrondissement 4 Moundali, Bernard Batantou, a salué l'initiative de cette école et s'est engagé à lui offrir davantage un environnement lui permettant de réaliser ses activités.

Signalons que la cérémonie de lancement de la deuxième édition des journées de l'entrepreneuriat a été rehaussée de la présence des représentants des ambassades accréditées au Congo, des organismes du système des Nations unies et de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## ACTION HUMANITAIRE

## La Chine apporte son soutien aux victimes des inondations

La Chine a mis à la disposition du Congo un montant de cinq cent mille dollars, soit deux cent quatre-vingt-dix millions FCFA, pour apporter des réponses à la crise humanitaire née des inondations dans le nord du pays.

« Cette assistance humanitaire est une manière de soutenir le gouvernement congolais dans les opérations de secours à la population sinistrée, victime des inondations », a déclaré l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, au sortir de l'échange avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, le 23 février à Brazzaville.

En dehors de l'appui aux sinistrés, le diplomate chinois a annoncé que son pays va débloquer une enveloppe de trois millions de dollars pour une assistance alimentaire de la population vulnérable. Cette enveloppe sera gérée par le Programme alimentaire mondial dans l'exécution de l'opération. L'élan de solidarité affiché par la Chine et d'autres pays avant elle



La ministre des Affaires sociales et l'ambassadeur de Chine/DR

est, en effet, une réponse à l'appel lancé en décembre dernier par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, à la communauté internationale pour aider les milliers de personnes ayant perdu, entre autres, des habitations.

Il y a quelques semaines, la mi-

nistre a effectué des descentes dans certaines localités inondées du nord Congo pour apporter les vivres et non vivres aux victimes des inondations. L'ensemble de la population concernée n'est pas encore atteint, l'action se poursuit à mesure que les partenaires apportent leur assistance.

**Rominique Makaya**



## Remettre la lutte contre la tuberculose au cœur des priorités

La tuberculose demeure au niveau mondial, la deuxième cause de mortalité due à une maladie infectieuse. La lutte contre cette maladie mérite donc, plus que jamais, des efforts soutenus. Ceci est plus vrai encore pour la région africaine de l'OMS, qui compte en son sein, 17 des 30 pays les plus fortement touchés par cette affection au monde. Le Congo en fait partie. En 2015, les Etats membres de l'OMS ont adopté une stratégie mondiale pour réduire de 90 % sa mortalité et de 80 % le nombre d'infections en 2030. Les progrès observés sur le terrain, ne sont pas pour l'instant, enthousiasmants.

Ceci est d'autant plus inquiétant que les états ont réorienté vers la riposte à la pandémie de COVID-19, les ressources déjà insuffisantes qui étaient allouées à la santé. En conséquence, et pour la première fois depuis une décennie, le nombre de personnes décédées de tuberculose a augmenté. Il ne faut pas malgré cela occulter le fait que la tuberculose est une maladie qui peut être soignée, puisque 66 millions de personnes dans le monde en ont été guéries entre 2000 et 2020. Tout au long des années, le défi majeur est resté le même : l'accès au diagnostic et aux soins de la maladie pour toute la population, y compris les plus démunis. Sur le terrain, la tuberculose nécessite un dépistage rapide et un traitement de six mois en moyenne, impliquant la prise d'une combinaison de médicaments inaccessibles pour la majorité de nos populations.



*Dr Lucien Manga,  
représentant de l'OMS  
en République du Congo*

En République du Congo, où 11.000 cas sur 21.000 attendus sont dépistés en moyenne chaque année, les autorités nationales et leurs partenaires ont pris à bras-le-corps la lutte contre la tuberculose. La question du diagnostic rapide et de la mise immédiate sous traitement demeure primordiale. L'Organisa-

tion mondiale de la Santé (OMS) contribue de manière stratégique et importante à ces efforts. Elle a notamment soutenu la construction d'un laboratoire de référence à Brazzaville, conjointement avec le Fonds Mondial. Deux machines Genexpert de 16 modules ont été offertes et installées à Brazzaville et Pointe Noire. Ceci a contribué à la multiplication par huit de la capacité nationale de diagnostic de la tuberculose et a, en même temps, permis la détection de la tuberculose multi résistante.

L'on ne peut traiter de la lutte contre la tuberculose, sans évoquer ses liens avec la lutte contre le VIH/Sida, les deux maladies étant étroitement liées. En effet, les personnes infectées par le VIH ont jusqu'à 30 fois plus de risque de développer une tuberculose que les autres, et la tuberculose est la première cause de mortalité des personnes vivant avec le VIH, étant

responsable de 40 % de ces décès. Au Congo, et malgré les efforts soutenus du pays, l'objectif d'assurer un traitement antirétroviral à au moins 90 % des patients VIH-positifs co-infectés avec la tuberculose, est encore loin d'être atteint. Pour accélérer les progrès et permettre l'atteinte de cet objectif, l'OMS donne les orientations stratégiques et un appui technique de qualité aux deux programmes nationaux, tout en renforçant de manière durable les capacités du pays pour booster l'accès aux services essentiels et de qualité.

Bien que les obstacles soient nombreux, je demeure confiant que parallèlement au combat que nous menons contre la pandémie de COVID-19, nous pourrions également remporter de nouvelles victoires dans la lutte contre la tuberculose.

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

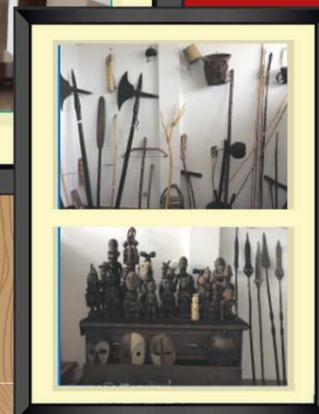
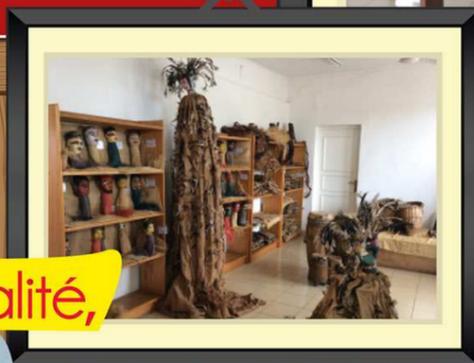
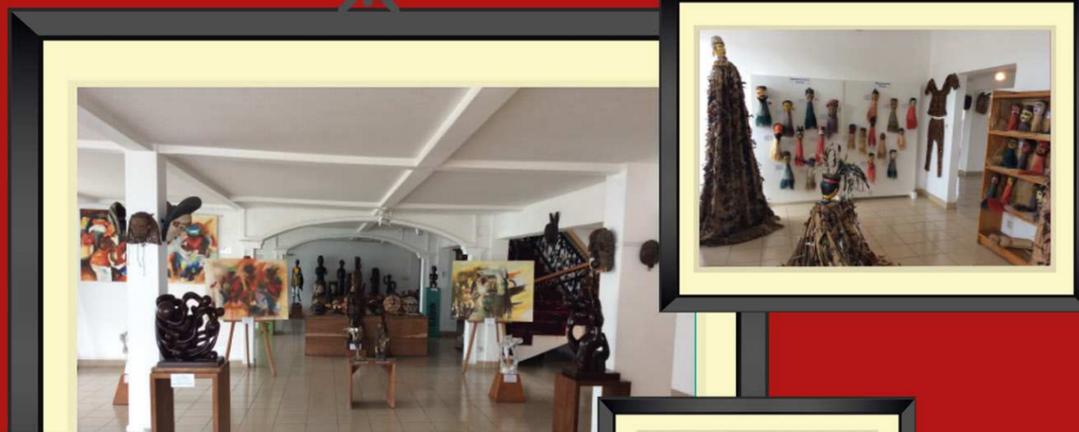
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# Le Centre africain de recherche a ouvert ses portes à Brazzaville

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé officiellement, le 24 février, les activités du Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria). Logé à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, le Caria est consacré à la recherche sur l'homme et à l'utilisation de la technologie pour le développement socio-économique.

Les locaux dédiés à la recherche artificielle sont équipés de deux salles à usage de laboratoire de recherche de pointe, avec des équipements informatiques de dernière génération facilitant le suivi des enseignements en ligne via la plateforme e-learning. Au moins six projets de recherche sont prévus pour l'année 2022-2023, à savoir le réseau de neurones ; la vision par ordinateur ; la machine learning ; la réalité virtuelle et augmentée ; le traitement du langage naturel ; la robotique et l'automatisation industrielle ainsi que l'informatique génétique.

Il s'agit du tout premier centre de ce genre en République du Congo et l'un des premiers sur le continent. La vocation de ce Caria, a indiqué le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, est d'améliorer le paysage actuel de la recherche en intelligence artificielle au Congo et en Afrique ; d'explorer le potentiel de la filière et les effets transformateurs sur les finances, la santé, l'agriculture, les transports, l'environnement, les mines, l'énergie, les télécommunications, etc.

L'établissement permettra également d'explorer de nouveaux domaines de recherche en intelligence artificielle au service de l'homme, calcul gé-



La photo de famille/Adiac

nétique ; vision par ordinateur et la reconnaissance faciale et des formes, la robotique. Il va orienter l'utilisation de l'intelligence artificielle pour promouvoir le développement économique et social du pays, promouvoir une collaboration étroite entre le monde uni-

versitaire et les industries de transformation dans ce domaine, y compris contribuer à consolider la coopération internationale pour un accès inclusif aux innovations numériques.

Trois cycles de formation sont proposés au programme de

cette année, à savoir la licence, le master et le doctorat. Le centre offre aussi des formations certifiées en ligne pour les jeunes africains, a assuré le gouvernement, ainsi qu'un programme d'initiation à la robotique et intelligence artificielle à travers la classe verte

destinée aux élèves des cycles primaire et secondaire.

« Les conditions d'accès au Caria seront définies par voie réglementaire après cette phase de lancement. L'objectif principal de cet établissement est d'entreprendre des recherches de pointe sur l'intelligence artificielle en se concentrant sur une approche centrée sur l'homme afin de maximiser les avantages et de contrer les défis du développement », a indiqué Léon Juste Ibombo.

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, le Caria contribuera à l'essor du numérique et à la croissance en Afrique, a estimé Vera Songwe, la secrétaire générale adjointe de l'ONU, secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique. Dans un élan de plaidoyer, celle-ci a appelé les autorités à améliorer l'accès à l'internet pour les jeunes, en termes de coût et de qualité de connexion.

À signaler que la cérémonie du lancement du Caria s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, des ministres des Télécommunications de la République démocratique du Congo et du Bénin, des partenaires au développement, des autorités locales...

**Fiacre Kombo**

**« Les conditions d'accès au Caria seront définies par voie réglementaire après cette phase de lancement. L'objectif principal de cet établissement est d'entreprendre des recherches de pointe sur l'intelligence artificielle en se concentrant sur une approche centrée sur l'homme afin de maximiser les avantages et de contrer les défis du développement »**

## EAU MINÉRALE

# Les sociétés appelées au respect des normes de production

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, s'est entretenu le 24 février à Brazzaville avec les directeurs généraux des unités de production d'eau sur des questions liées aux exigences de qualité des produits fournis sur le marché.

La rencontre avec le ministre a connu la participation des directeurs généraux des sociétés Vival, Globaline, Mayo, Cristal et Ragec. Au centre des discussions, le respect des normes de production, le contrôle de qualité d'eau, les exigences de traitement d'eau, etc.

A l'issue de la rencontre, les unités de production ont été invitées à fournir certains éléments attestant du contrôle et de la qualité d'eau mise à la disposition des consommateurs. Ces sociétés devront avoir des agréments donnés par le ministère, fournir des



Le ministre Honoré Sayi s'entretenant avec les responsables des sociétés de production d'eau/Adiac

éléments techniques des forages et d'analyse, la profondeur des forages ; préciser le point de captage d'eau,

disposer des laboratoires, mettre à la disposition du ministère des analyses physico-chimiques et bactéri-

logiques pour publication et la visibilité auprès du grand public. « Lors de cet entretien avec le ministre, nous

avons été interpellés sur la qualité d'eau que nous mettons à la consommation des Congolais. Un certain nombre d'éléments à fournir nous a été demandé afin que le ministère puisse juger si la qualité de l'eau fournie est bonne ou pas. Aussi, une équipe circulera dans les entreprises pour voir si ces conditions sont fournies et réunies », a indiqué Clément Tsana, directeur général adjoint de la société Globaline. Notons que d'ici à fin mars, toutes ces mesures seront mises en application.

**Gloria Imelda Lossele**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Des hommes d'affaires émiratis s'intéressent au marché congolais

Des hommes d'affaires des Emirats arabes unis, en séjour à Brazzaville, ont exprimé le 23 février au ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, leur intention d'investir au Congo dans divers domaines d'activités. Le sous-secteur de l'énergie fait partie des domaines d'intervention prioritaires pour les investisseurs émiratis.

La visite d'hommes d'affaires émiratis au Congo est la retombée de celle effectuée récemment par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, aux Emirats arabes unis. Sept membres du gouvernement ont participé à la rencontre, entre autres, des ministres de l'Energie et l'Hydraulique, Honoré Sayi ; de l'Agriculture et de l'Élevage, Paul Valentin Ngobo ; des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua ; des Transports, Jean-Marc Thystère Tchicaya ; du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka- Babackas, tous réunis sous la direction de leur collègue de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya.

A cet effet, chaque membre du gouvernement a présenté aux hommes d'affaires émiratis les opportunités d'investissements qu'offre son département ministériel. Flattés par ces opportunités d'affaires, les émiratis ont promis de réagir au plus vite. Ils lorgnent plusieurs secteurs d'activités mais comptent prioritairement investir dans celui de l'énergie, un secteur stratégique dans le développement économique.

« Notre présence au Congo fait suite à la visite effectuée récemment par le Premier ministre congolais aux Emirats



Les investisseurs émiratis s'entretenant avec le gouvernement DR

arabes unis. Nous sommes venus donc palper les possibilités d'investissement et circonscrire les domaines d'intervention. Parmi les projets que nous avons en gestation, il y a celui concernant la collaboration entre les ports de Brazzaville et celui d'Abou Dabi. Il y

a aussi le domaine de l'énergie où nous prévoyons des projets dans les énergies renouvelables, notamment les énergies solaires et éoliennes », a précisé Calhed Ali Alhosani, l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Angola, qui a conduit la délégation.

Le déplacement des investis-

seurs émiratis au Congo s'inscrit dans le cadre d'un premier contact avec le gouvernement congolais. Ils vont scruter les opportunités d'affaires qui leur ont été présentées, afin de décider des secteurs de financement ou d'intervention.

Pour se faire une idée de la qualité

des investissements que le gouvernement congolais consent, les hommes d'affaires des Emirats arabes unis ont visité quelques chantiers en cours d'exécution. Ils ont été en premier lieu au chantier de construction des Tours jumelles, à Mpila, dans le sixième arrondissement Talangai. Mesurant 135 m de hauteur, chaque immeuble compte trente étages. L'un d'eux abritera un hôtel haut de gamme de 183 chambres, dont huit suites présidentielles, quarante-deux appartements de luxe et cent soixante et une chambres standards et un restaurant tournant de très haut standing.

La seconde tour, quant à elle, comprendra des bureaux ; des salles touristiques ; des restaurants de valeur ainsi que des salles de conférence de haute classe, capables d'abriter des sommets internationaux.

Ensuite, la délégation s'est rendue au centre commercial dénommé Brazza Mall. Ici, il s'agit d'un impressionnant domaine ultra moderne en construction, devant abriter des dizaines de supermarchés où seront vendus des articles de toutes sortes. Sur le terrain, les travaux sont aussi suffisamment avancés.

**Firmin Oyé**



**Brazzaville  
ETOUMBI - KELLE**  
tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**

**OUVERTURE DES LIGNES  
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Désormais  
voyagez  
JUSQU'À  
MBOMO!!**

**Brazzaville  
ETOUMBI - MBOMO**  
tous les  
**JEUDIS**

[www.oceandunord.com](http://www.oceandunord.com)  
[contact@oceandunord.com](mailto:contact@oceandunord.com)

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

## CROIX- ROUGE CONGOLAISE

## Un bilan positif après 58 ans d'existence

« Le Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville s'engage dans le chemin de l'excellence au travers la couverture humanitaire et le partenariat opérationnel », a déclaré, le 22 février, le secrétaire général départemental de la Croix-Rouge congolaise (CRC), Jean Baptiste Nganga, à l'occasion de la célébration des cinquante-huit ans d'existence de ce mouvement humanitaire.

Les festivités marquant les cinquante-huit ans de l'existence de la CRC ont été célébrées sur le thème « Implication du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville dans la vaccination contre la covid-19 ». Elles ont permis aux volontaires de connaître l'histoire de la CRC, le bilan des activités menées en cette période de la pandémie et de bénéficier d'un focus sur la situation de la couverture vaccinale au Congo. Les volontaires ont également suivi, à cette occasion, le message du président national de la CRC, lu par le trésorier général, Edouard Mbengo Kifoumba.

La Croix-Rouge a été installée au Congo le 22 février 1964, a indiqué Jean Baptiste Nganga et agit en toute neutralité et impartialité en faveur des personnes vulnérables. La CRC est membre du mouvement international



La Croix-Rouge congolaise célèbre ses 58 ans d'existence / Adiac

de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi qu'un auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Elle collabore avec plusieurs partenaires et assure l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie de personnes sans distinction à travers des programmes communautaires durables dans plusieurs domaines d'intervention, entre autres, la gestion des catastrophes et l'assistance aux personnes vulnérables; la santé; la communication et diffusion; le développement organisationnel. De son côté, le président départemental du Conseil de la CRC, Jean Roger Innocent Mallanda, a rappelé que la CRC s'est investie dans le programme national de riposte contre la covid-19 afin de permettre aux volontaires d'avoir des capacités d'intervention dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation.

Selon lui, plus de 527 cadres, secouristes et volontaires avaient bénéficié des formations sur les

programmes de la communication des risques et engagement communautaire dans le suivi des contacts, la surveillance épidémiologique, les enterrements dignes et sécurisés ainsi que dans l'assainissement.

« Les volontaires se déploieront sur le terrain pour sensibiliser la population et demander l'adhésion aux mesures barrières. La date du 24 février reste marquée et constitue le point d'ancrage pour consolider notre idéal dans la riposte afin d'arc-bouter cette pandémie hors de notre ville capitale », a-t-il dit.

En ce qui concerne l'implication de la CRC à la campagne de vaccination au Congo, plus de 676 000 personnes ont été vaccinées, a ajouté un volontaire chargé des questions de santé. Par ailleurs, cent volontaires ont été déployés dans les sites de prise en charge des malades du coronavirus, cinq cents formés pour la sensibilisation, quatre cents pour les enterrements.

Lydie Gisèle Oko

## CENTRAFRIQUE

## L'ONU demande la libération immédiate des militaires français

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, réclame la libération immédiate des quatre militaires français opérant pour la Minusca, arrêtés le 21 février dernier à l'aéroport de Bangui, la capitale centrafricaine.

Le patron de l'ONU, Antonio Guterres, « appelle le gouvernement de la Centrafrique à respecter toutes ses obligations en vertu du droit international, y compris l'Accord sur le statut des forces, et à libérer sans condition et sans délai ces personnels de la Minusca » arrêtés, le 21 février par des gendarmes centrafricains à l'aéroport de Bangui, indique un communiqué.

Les quatre casques bleus de la mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) « bénéficient de privilèges et d'immunités qui leur sont accordés dans l'intérêt de l'Organisation des Nations unies », a rappelé Antonio Guterres. Il a indiqué que la procédure établie entre l'ONU et la Centrafrique en cas de soupçon d'infraction concernant des personnels onusiens « n'avait pas été respectée » par les autorités de ce pays.

Selon Antonio Guterres, les militaires arrêtés à Bangui « sont soupçonnés par les autorités de la République centrafricaine d'avoir commis une infraction ». Les quatre militaires auraient

été arrêtés alors qu'ils escortaient un général français de la Minusca à l'aéroport, avaient assuré l'armée française et l'ONU. Dans un communiqué, « le parquet a décidé l'ouverture d'une enquête régulière pour faire la lumière sur les faits », a déclaré le procureur du tribunal de grande instance de Bangui, Laurent Lengande. Les « légionnaires » auraient, en outre, été aperçus, selon le parquet, en possession de quatre pistolets automatiques, trois fusils d'assaut, une mitrailleuse et des grenades. Les quatre hommes se trouvaient « à moins de trente mètres du passage du convoi présidentiel », a assuré le procureur, ajoutant : « Le véhicule était suivi par les services de renseignements de la police depuis deux mois ».

Un haut responsable de l'ONU en Centrafrique a rencontré le président Faustin-Archange Touadéra, le 22 février, afin d'obtenir « au plus vite » la libération des quatre militaires membres de la Minusca, a annoncé, lors d'un point de presse, le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric.

Noël Ndong



### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT (E) EN SUIVI-EVALUATION



La Délégation générale aux grands travaux procède au recrutement d'un(e) Expert (e) en Suivi-Evaluation le compte de la Cellule d'exécution des projets routiers en partenariat multilatéral.

L'Expert (e) en Suivi-Evaluation est chargé d'assumer les activités du suivi-évaluation quotidien des projets. Il (Elle) devra assurer la conception des outils de suivi-évaluation, la mise en place du système de suivi-évaluation en temps réel des indicateurs des projets et coordonner la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation.

Le profil, les principales tâches de l'Expert (e), ainsi que la composition du dossier de candidature sont détaillés dans les termes de référence de la prestation.

L'Expert (e), qui devra être de nationalité congolaise, sera basé à Brazzaville.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite du dépôt des candidatures est le 25 mars 2022 à 12h00.

Les termes de référence de l'avis peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Cellule d'exécution des projets routiers BAD

2, avenue de la Base aérienne (croisement avec Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, face Hôtel King Maya), 5<sup>e</sup> étage Immeuble TAMBADOU BP 1127 Brazzaville - République du Congo

Email : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com,

Fait à Brazzaville, le

BATOUNGUIDIO

### Avis de Recrutement d'un Technicien de Laboratoire

Une société agroalimentaire recrute un technicien de laboratoire conformément aux conditions ci-après

#### I. Description du poste

Sous l'autorité du Directeur d'usine, le Technicien de Laboratoire est chargé de :

- Réaliser l'échantillonnage et effectuer les analyses microbiologiques, physico-chimiques, chimiques et sensorielles ;
- Gérer les réactifs, produits chimiques et consommables de laboratoire ;
- Gérer le système documentaire du laboratoire ;
- Assurer le suivi et l'entretien des équipements de laboratoire ;
- Intervenir sur les lignes de production pour accompagner les opérateurs dans l'application des bonnes pratiques de production.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

#### II. Qualifications et aptitudes

##### 1. Profil du candidat

Le laborantin doit posséder au minimum un Bac +02 dans le domaine des sciences et biotechnologie, avec des connaissances en microbiologie et en chimie.

##### 2. Expérience

Justifier d'au moins 03 ans d'expérience dans un laboratoire

##### 3. Compétences

Connaître les techniques et les bonnes pratiques de laboratoire, connaître le matériel de laboratoire ; Savoir rédiger un rapport d'analyse ; Savoir lire et appliquer un mode opératoire ou une procédure ; Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ; Être apte à travailler de façon autonome.

##### 4. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité, rigueur, attrait pour les sciences, habileté manuelle, esprit analytique, sens de l'organisation et des responsabilités.

#### III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : n.recru2019@gmail.com

Préciser le média ou le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.



 **j'adopte**  
**NDEKO**

# Dans ma nouvelle vie, j'adopte **NDEKO**

Tape **\*154#**

*everywhere you go*

[mtn.cg](http://mtn.cg)



## RIPOSTE À LA COVID-19

### 418 sites de vaccination opérationnels

L'une des stratégies qui a fait ses preuves dans la riposte à la covid-19 est la vaccination, en plus de l'observance d'autres gestes barrières, notamment le lavage des mains, la distanciation physique et le port de masque.

Les autorités du pays entendent faciliter la vaccination en installant plusieurs sites proches de la population. Selon le bulletin de la coordination nationale de la riposte, depuis le début de la vaccination avec Moderna, Pfizer, J&J et Sinovac, 418 sites sont fonctionnels en routine.

En termes des personnes vaccinées, il est à noter que depuis le 12 septembre 2021, un total de 144 041 personnes ont reçu leur première dose du vaccin Moderna (mRNA 1273) et 26 233 la deuxième dose. Pour ce qui est du vaccin Pfizer, 94 613 personnes ont reçu la première dose et 24 366 la deuxième dose au Nord-Kivu. 328 personnes ont été vaccinées en dose unique avec le vaccin Johnson & Johnson. 38 439 personnes ont été vaccinées avec Sinovac pour la première dose et 4261 pour la deuxième dose.

Depuis la reprise de la vaccination avec les vaccins Moderna, Pfizer, J&J et Sinovac, sur vingt-six provinces du pays, quinze organisent la vaccination. Il s'agit de Kinshasa, Nord Kivu, Sud Kivu, Haut Katanga, Lualaba, Sud Ubangi, Haut Uélé, Tshopo, Ituri, Kongo central, Kwilu, Kasai, Kasai oriental, Equateur et Kasai central.

**Blandine Lusimana**

## CRISES À RÉPÉTITION EN RDC

### Les leaders de Lamuka saisissent Antonio Guterres

Dans une correspondance adressée au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Martin Fayulu et Adolphe Muzito, les deux leaders de Lamuka, alertent sur la persistance de la crise en République démocratique du Congo (RDC), lui faisant savoir que chaque jour, ce pays s'enfonce davantage dans des crises.

Les deux membres du présidium de Lamuka ont fait savoir à Antonio Guterres que la légitimité et le respect de la volonté du peuple sont des conditions préalables pour la paix, la sécurité et le développement durable. Ils ont, de ce fait, relevé à l'attention du secrétaire général de l'ONU que « chaque jour qui passe, la RDC s'enfonce davantage dans des crises », disant attendre l'implication des Nations unies pour éviter que les choses s'empirent davantage. « L'ONU et la communauté internationale dans son ensemble ne doivent pas attendre que de graves troubles se produisent avant de s'impliquer. Il est temps d'agir maintenant », ont-ils écrit.

Adolphe Muzito et Martin Fayulu préviennent sur la présence d'intérêts qui voudraient maintenir la RDC dans un état de crises permanentes et d'instabilité. « Nous le savons tous, il y a des dirigeants et une myriade d'intérêts acquis qui se nourrissent de la faiblesse et de l'instabilité de la RDC. Cela leur permet de piller notre pays en toute impunité. C'est inacceptable pour le peuple congolais, car constituant un affront à sa dignité



Martin Fayulu et Adolphe Muzito/DR

aussi bien individuelle que collective comme Nation », ont-ils souligné.

#### Des élections incertaines l'année prochaine

Les deux leaders de Lamuka relèvent également une impasse qui se présente pour l'organisation des élections attendues l'année prochaine et indiquent leur disponibilité à travailler avec la communauté internationale en vue de renverser la tendance. Ils ont, en effet, signifié à Antonio Guterres que des démarches initiées par le président de la République, Félix Tshisekedi, ne vont pas garantir la bonne marche du processus élec-

toral pour les élections de 2023. « M. Tshisekedi a déjà entrepris plusieurs initiatives qui minent la crédibilité des élections de 2023 », soulignent-ils, appelant ainsi l'ONU à assumer ses responsabilités. Autrement, préviennent les deux membres de l'opposition, la crise qui prévaut dans la partie est de la RDC et les troubles régionaux qui en découlent continueront de s'aggraver. Et de préciser que des millions de vies continueront d'être perdues alors que l'espoir de démocratie et d'un avenir meilleur du peuple congolais sera injustement différé ou refusé.

**Lucien Dianzenza**

**DIRECT**

**PROPOS**  
**DIRECT**  
GYLDAS MAYELA

**CHAQUE DIMANCHE**  
**21H00**

A SUIVRE SUR **CANAL+** CHAÎNE 334

INFOLINE : +242 06 600 92 99

## DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS

# Une action interministérielle envisagée contre les mandataires impliqués

L'option a fait l'objet d'un échange fructueux entre les ministères du Portefeuille et de la Justice. L'étau semble bien se resserrer sur les mandataires compromis dans des actes de détournement. En juin dernier, le président de la République lui-même avait instruit le gouvernement de prendre des mesures conservatoires pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de la mauvaise gouvernance.

On en sait un peu plus sur les points essentiels qui figuraient au menu des échanges entre la ministre d'État en charge du Portefeuille, Adèle Kayinda, et son homologue de la Justice, Rose Mutombo. En effet, il y a bien eu une importante séance de travail en aparté, au cours de laquelle des rapports accablants ont été déposés sur la table de la ministre de la Justice. Pour sa part, Adèle Kayinda affirme réunir des rapports qui accablent quelques mandataires à la tête des entreprises publiques, notamment la Société congolaise des transports et de ports (SCTP), la Régie de distribution d'eau, Cobil

SA et la Société nationale des hydrocarbures. Elle se dit déterminée à barrer la route à ceux qui veulent braver l'État de droit. Par ailleurs, ces rapports touchent aussi d'autres entreprises dont les noms ne sont pas cités, du moins pour le moment.

Dans sa démarche contre les présumés détourneurs, Adèle Kayinda a entrepris de suspendre certains mandataires en juillet 2021. Outre la SCTP, il y a aussi les mandataires de Congo Airways. L'objectif était de permettre à la justice congolaise de faire son travail. Sept mois après, le bilan reste assez mitigé. Il y a eu certes des arrestations,

mais on attendait bien plus. En effet, il faut, a-t-elle insisté, qu'il y ait une restitution de l'argent dérobé. C'est le cas pour les deux entreprises précitées, en l'occurrence la SCTP et Congo Airways, où les mandataires ont fait l'objet d'une arrestation sans qu'il y ait par la suite la restitution des deniers publics détournés.

Au regard de ce développement, on comprend mieux le sens de sa rencontre avec son homologue de la Justice. Il faut simplement baliser le terrain pour les actions futures. Dans la foulée, elle réaffirme sa détermination à aller jusqu'au bout de sa

démarche. Pour l'heure, les seules informations sur la teneur de la rencontre concernent bien entendu le sort des mandataires concernés et d'autres dans le collimateur. Il y a bien une lueur d'espoir. En effet, la ministre de la Justice a promis de s'imprégner des rapports transmis par le ministère du Portefeuille.

Pour rappel, l'Inspection générale des finances (IGF) a publié en son temps des conclusions très compromettantes sur la gestion des entreprises et établissements publics. Elle a fait état de la perception par les gestionnaires d'avantages

exorbitants au mépris des dispositions légales et réglementaires, de l'allocation à certaines catégories du personnel des avantages de toute nature au détriment d'autres catégories d'employés non-bénéficiaires et de la mauvaise gouvernance caractérisée par les dépenses sans pièces justificatives. A cela, l'IGF a déploré également la multiplication des marchés publics de gré à gré comme mode de passation. Tous les dossiers « sales » se retrouvent aujourd'hui sur la table de la ministre de la Justice qui promet à son tour « d'agir au moment opportun ».

*Laurent Essolomwa*

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**

**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**Assurance automobile**

**Assurance incendie**

**Assurance tous risque  
chantier**

**Assurance voyage**

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO**

## CÉNI

# L'élection des gouverneurs reportée dans certaines provinces du pays

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé, le 23 février, le report au 6 mai de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans treize provinces du pays ainsi que dans le Sankuru, initialement prévue pour le mois d'avril prochain.

Dans un communiqué de presse signé par son rapporteur, Patricia Nseya Mulela, la centrale électorale motive sa décision de report de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans quatorze provinces du pays par la finalisation de la procédure de dérogation des décaissements des fonds, conformément à l'instruction 15 bis de la Banque centrale du Congo ainsi que par des raisons d'inclusivité. Elle assure, par ailleurs, sur la validité des candidatures déjà déposées dans les premiers délais. « *Au regard de la finalisation de la procédure des dérogations des décaissements de fonds, conformément à l'instruction 15 bis de la Banque centrale du Congo et pour des raisons d'inclusivité, la Céni décide de reporter*



Des urnes de la CéniDR

*l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans les treize provinces précitées ainsi que la province de Sankuru », peut-on lire dans ce communiqué.*

Les provinces concernées par ladite élection sont le Kongo central, la ville-province de Kinshasa, le Bas-Uéle et le Haut-Lomami, l'Ituri, le Kasai central, le Kasai oriental, le

Kwango, la Lomami, le Mai-Ndombe, le Maniema, la Mongala, la Tshopo et le Tanganyika.

Citant le rapport du monitoring du 23 février issu des

treize bureaux de réception et de traitement des candidatures, la Céni fait également savoir qu'à la clôture des dépôts des candidatures dans lesdits bureaux, la province de la Lomami n'a enregistré aucun dépôt de candidature. Elle relève, par contre, le retrait de 183 formulaires de candidature dont 10 par les partis politiques, 14 par les regroupements politiques et 159 par les candidats indépendants. Alors que sur les 129 notes de perception retirées auprès de la Direction générale des ressources administratives, domaniales et de participation, 79 paiements des cautions seulement ont été effectués. La Céni a affirmé avoir enregistré 67 dossiers de candidatures déposés auprès de ses services dont onze femmes et cinquante-six hommes.

Lucien Dianzenza

## MALI

## Le médiateur ouest-africain appelle à une transition courte

Le médiateur ouest-africain pour le Mali a appelé, le 22 février, à une transition démocratique dans les plus brefs délais, au lendemain de l'approbation d'un plan permettant à la junte militaire de rester au pouvoir pendant cinq ans.

Lundi, l'organe législatif au Mali, contrôlé par les militaires depuis le coup d'Etat d'août 2020, a entériné une période de transition pouvant aller jusqu'à cinq ans avant des élections et un retour des civils à la tête du pays. Cette décision intervenait à l'heure où la question de la date des élections donne lieu à un bras de fer entre Bamako, d'une part, et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ainsi qu'une partie de la communauté internationale, dont la France, de l'autre.

« Je ne peux pas me prononcer avec autorité parce que je ne suis pas le président. Mais parce que je suis le médiateur, nous pensons que cinq ans, c'est trop long pour un gouvernement de transition », a déclaré Goodluck Jonathan, qui doit se rendre au Mali le 24 février. « *Je pense que la Cédéao pourrait ne pas l'accepter. Nous allons poursuivre les négociations avec eux (la junte militaire) et faire en sorte qu'ils réduisent cette durée* », a-t-il ajouté lors d'un atelier de la Cédéao à

Lagos, au Nigeria. Goodluck Jonathan, ancien président du Nigeria, a également rejeté la légitimité du Conseil national de transition malien, organe législatif qui a fait l'objet de sanctions régionales en novembre dernier. « *Le Parlement du Mali est une portion d'un gouvernement malien qui est lui-même une aberration, ses membres ne sont pas élus* », a-t-il dit. « *Nous devons y mettre fin dans les plus brefs délais* », a-t-il promis.

Le médiateur présidait une réunion du « Conseil des sages » qui travaille sur la diplomatie préventive et la prévention des conflits dans la région. Dans une déclaration concluant la rencontre de deux jours, cette instance a dénoncé « les mauvais systèmes éducatifs de la région et leur lien avec l'instabilité actuelle à laquelle la région est confrontée ». Il a recommandé, entre autres, un meilleur financement de l'éducation ainsi qu'un rajeunissement économique et industriel de la région pour enrayer le chômage croissant.

D'après AFP

## KINSHASA

## Près de vingt communes privées d'eau à partir du 26 février

L'interruption de la fourniture d'eau sera occasionnée par l'arrêt momentané de l'usine de traitement d'eau de N'Djili où seront effectués certains travaux.



Une fontaine installée dans la direction générale de la RégidesoDR

La direction provinciale de la Régie de distribution d'eau de la République démocratique du Congo (Régideso) à Kinshasa a annoncé que ses abonnés des parties centre, sud et est seront privés d'eau le 26 février à partir de 8 heures locales. Dans un communiqué de presse publié le 23 février, la Régideso indique que cette rupture sera due par l'arrêt de son usine de traitement d'eau de N'Djili qui va subir certains travaux. « La Régideso SA, direction provinciale de Kinshasa, informe ses abonnés des parties

centre, sud et est de la ville qu'à la suite des travaux de raccordement de deux ballons anti-bélier sur le collecteur de DN 1200 du captage d'eau brute, son usine de traitement d'eau de N'Djili sera en arrêt ce samedi 26 février 2022 à partir de 08h 00 jusqu'à la fin des travaux », indique ce communiqué.

Sur les vingt-quatre communes de Kinshasa, dix-sept seront affectées par cet arrêt de l'usine de traitement d'eau de N'Djili. Il s'agit de Masina, N'Djili, Kimbanseke, Kinsenso, Matete, Li-

mete, Lemba, Ngaba, Makala, Selsembao, Bumbu, Mont-Ngafula, Ngiri-Ngiri, Kalamu, Kasa-Vubu, Baru, Barumbu et Gombe.

Rassurant ses clients sur sa bonne volonté de leur offrir le service dans un temps record, la Régideso demande à ses abonnés concernés par cette coupure de se constituer des réserves d'eau nécessaires qui leur permettront de tenir jusqu'à la fin des travaux. Cette société présente, par ailleurs, ses excuses à ses abonnés pour ce désagrément.

L.D.

## FOOTBALL - CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER

# Mbokani, Kalombo, Mayele et Sila ont marqué

Ces derniers jours, des Congolais ont été buteurs, permettant à leurs clubs respectifs en Afrique et en Europe de grappiller des points ou encore de passer des étapes en coupes.

Titularisé après quelques matches passés sur le banc des remplaçants, le renard des surfaces, Dieumerci Mbokani, a participé à la nette victoire de Kuwait Sporting Club, au Koweït, face à Al Tadhamon par 5-1, en match de la 11e journée du championnat koweïtien. L'ancien joueur d'Antwerp en Belgique a inscrit, de la tête, le troisième but de son équipe, son premier en championnat et le quatrième toutes compétitions confondues. Avec ce succès, Kuwait Sporting Club prend momentanément la tête du classement avec 23 points. Et le 22 février en quart de finale de la Coupe de l'Emir, Kuwait s'est imposé face à A Shabab par 4-0, avec le premier but à la 19e mn de Dieumerci Mbokani.

Pour sa part, Sédrick Kalombo a été buteur avec Tsarsko Selo Sofia dès la 7e mn de jeu, malgré la défaite de son équipe face à Beroe (1-2), en 20e journée de la D1 en Bulgarie. Arrivé de Salernitana



Dieumerci Mbokani buteur avec Kuwait SC

en D1 Italie où il n'a pas joué la moindre minute, le latéral droit congolais va chercher du temps de jeu et s'illustre déjà avec ce but, son premier de la saison. Tsarko Selo Sofia est dernier au classement

avec onze points. Lokomotiv Plovdiv est le prochain adversaire.

Pour sa part, parti de V.Club de Kinshasa pour Young Africans en Tanzanie, Fiston Mayele Kalala écrit une

nouvelle page de sa carrière. Il est déjà auteur de sept buts en championnat et de huit toutes compétitions confondues. Son dernier, il l'a inscrit à la 67e mn lors du match contre la formation de

Mtibwa Sugar en 15e journée de la D1 tanzanienne. Notons que les autres Congolais de Yanga ont aussi participé à cette victoire, notamment Jésus Moloko Ducapel, Yannick Bangala et Djuma Shabani. Young Africans est leader du championnat avec trente-neuf points et joue le 27 février contre Kagera Sugar en 16e journée.

Notons enfin le but de Richard Sila avec Chindia Târgoviste en D1 roumanie, lors du match nul (un but partout) avec Botosani d'un autre Congolais, Jucie Lupeta, fils de Lupeta « Zakul », ancien attaquant de V.Club des années 1980. C'était un match de la 27e journée du championnat roumain. Arrivé au club lors du mercato d'hiver, Richard Sila a ouvert la marque à la 13e mn, son premier but de la saison pour Chindia Târgoviste, actuel 11e au classement avec vingt-neuf points, alors que Botosani de Lupeta est 5e avec quarante-cinq points.

Martin Engimo

## FOOTBALL

# Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

### Autriche, 17<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Première titularisation et premier succès pour Kévin Monzialo sous le maillot de St-Pölten face à Anif (2-0). Aligné au poste de milieu gauche, l'ancien Havrais a été remplacé à la 63e mn, à 1-0.

### France, match décalé de la 25<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

En déplacement chez le leader toulousain, Le Havre revient avec un excédent de bagages (0-4). Fernand Mayembo, à droite de la défense à trois, et Nolan Mbemba, titulaire pour la première fois depuis le 24 septembre, n'ont pas pu éviter le naufrage normand. Sur le premier but du Téfécé, Mayembo est trop court pour couper la trajectoire du coup-franc de Van den Boomen, qui trouve Nicolaisen (1-0, 23e mn). Le deuxième but est consécutif à une passe de Mbemba dans les pieds de Diakité (2-0, 27e mn). Sur le quatrième, Fernand Mayembo, à côté de ses pompes, sert le Toulousain Healey dans l'axe. Malgré son tackle désespéré, l'ancien Grenoblois ne peut empêcher le but de Ngoumou (4-0, 88e mn).

Un cauchemar de bout en bout pour les deux Congolais et pour le HAC, 8e à sept points des play-offs.

### France, match décalé de la

### 22<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division

Sale soirée également pour Anancy qui prend trois pions chez le Red Star (0-3). Remplaçant, Kévin Mouanga est entré à la 63e mn, à 0-2. Joël Ngoya n'était pas dans le groupe audonien.

Israël, 23e journée, 1ère division  
Le Maccabi Haïfa bat l'Hapoel Tel Aviv (2-0) et conforte sa place de leader avec quatre points d'avance sur son dauphin. Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 72e mn.

### Ligue des champions de la CAF, 2e journée de la phase de poule, groupe D

Guy Mbenza était titularisé à la pointe de l'attaque du WAC, battu 1-2 chez le Petro Luanda (1-2). Juvhel Tsoumou, lui, est entré à la 74e. A part un tir dans le petit filet en tout début de match, le « buteur fou » n'a pas eu d'occasion de marquer son deuxième but dans la compétition. Un centre déposé sur la tête de son compatriote à la 90e+2.

Le champion du Maroc, leader de son championnat, est deuxième du groupe derrière son adversaire du jour.

### Inde, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Prince Ibara était titulaire lors du succès de Bengaluru face à Odisha (2-1). Averti à la 12e et remplacé à la 60e alors que le score



Double d'Aurel Loubongo-Mbougou (twitter)

était acquis. Depuis son arrivée, l'international congolais a participé à 16 matches pour 12 titularisations, 4 buts et 1 passe décisive. Son équipe est 6e à 6 points du premier et à 4 longueurs du podium.

### Allemagne, 22<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Nord

La réserve de Sankt-Pauli fait match nul à Flensburg (3-3). Titulaire, Aurel Loubongo-Mbougou a inscrit un doublé aux 28e et 35e mn, dont une frappe en lucarne. L'attaquant de 20 ans totalise désormais cinq buts cette saison.

### Belgique, 28<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Seraing et Morgan Poaty, titulaire, chutent lourdement à La Gantoise (0-4). Les promus sont 17e et avant-derniers avec vingt-trois points.

### Italie, 25<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Titulaire face à son ancien club (49 mn de jeu lors de la saison 2020-2021), Gabriel Charpentier a ouvert la voie du succès de Frosinone (3-0). Peu servi en première période, l'avant-centre a ouvert le score à 48e mn d'une tête au second poteau sur corner. Averti à la 56e mn et remplacé à la 65e, il compte neuf buts en dix-neuf matches.

Camille Delourme

**PREMIER FESTIVAL DES ARTS MARTIAUX**

# La boxe des pharaons rénovée à l'honneur

La Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée participera sur invitation du Club Muay thai Marly affiliée à la Fédération sportive culturelle de France au premier festival des arts martiaux qui se tiendra le 19 mars à Marly, en France.

Pendant près de trois heures, les démonstrations vont se succéder sur le tatami central de la salle Dumont. « On va retrouver la famille des sports de combat », a expliqué Anthony Xerra, président Muay thai. A mains nues ou gantées, avec des jeux de jambes décisifs, au sabre ou au bâton, précise le document transmis à la Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée, la précision et la rigueur seront les maîtres-mots de cette soirée.

Le même document indique par ailleurs que certaines disciplines moins connues comme la boxe des pharaons seront également présentées. C'est une chance à saisir pour le sport créé au Congo par un Congolais dans sa démarche d'assurer sa promotion au-delà des frontières.

« A cette occasion, M. Ar-



nold Rubin Babela et son club réalisera une démonstration de boxe des pharaons rénovée. Nous serions très honorés de vous y accueillir, accompagné d'Isidore Babela, directeur du centre de recherche de la boxe des pharaons rénovée et Prosper Louvila, président de l'Organisation mondiale de cette discipline », a précisé Anthony Xerra, président Muay thai, dans une correspondance qu'il a adressée à la fédération congolaise. Cet événement rassemblera, en effet, des personnalités de niveau international comme le légendaire Jérôme Le Banner, multiple champion mondial de kick-boxing, Johann Duhaupas, boxeur surnommé le Rocky français, Mohammed et Abdelkrim Qissi connus notamment dans leurs rôles de Tong Po et d'Attila dans

des films de Jean Claude Van Damme et Jean Marc Legrand de Morgues, président de la Fédération internationale de Close combat.

La cérémonie, a-t-on appris, permettra d'admirer les techniques des cascadeurs qui se sont fait remarquer aux émissions françaises et britanniques des Incroyables talents. « Aux côtés des têtes d'affiches évolueront des clubs locaux de karaté de Marly, de judo d'Anzin, de la boxe d'Aulnoy jusque d'autres plus surprenants comme le sabre laser de valenciennes. Le tout accompagné d'un show comprenant speaker, pyrotechnie d'intérieur, musique, jeux de lumière et même de la danse avec Marly Moove », souligne les organisateurs.

*James Golden Eloué*



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

**Un Espace de Vente:** Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








**Un Espace culturel** Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE, DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

REPUBLICQUE DU CONGO  
*Unité-Travail-Progress*

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

N° 036 /22/MATDDL/DBZV/SG/DDAT/SR

**RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION**  
*Création*

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE,**

Vu la Constitution ;  
Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu la loi n° 19/60 du 11 mai 1960 rendant obligatoire la déclaration préalable pour les associations et autorisant la dissolution des associations contraires à l'intérêt général de la Nation ;  
Vu la loi n°11 – 2003 du 6 février 2003 portant statut particulier de la ville de Brazzaville et de la ville de Pointe- Noire ;  
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 ;  
Vu le décret n°2015 – 686 du 6 juillet 2015 portant nomination des Préfets de départements,

Certifie avoir reçu du président de l'association dénommée : **ASSOCIATION DES SOCIETES CHINOISES AU CONGO** en sigle « **A.S.C.C** », une déclaration en date du **22 janvier 2022**, par laquelle il fait connaître la constitution de ladite association à caractère **social et professionnel** ayant pour objectifs :

- Mettre en œuvre les politiques économiques et commerciales extérieures de la Chine ;
- Guider et coordonner l'exploitation juridique et l'équité des entreprises membres ;
- Renforcer la cohésion des entreprises chinoises engagées dans l'entreprise des marchés, l'investissement et toutes les autres activités économiques et commerciales sur le territoire Congolais ;
- Promouvoir les relations économiques et commerciales sino – Congolaises.

dont le siège social est fixé au n°85, rue Duplex, Arrondissement 2 Baongo - Brazzaville.  
En foi de quoi, le présent récépissé a été délivré conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901.

**Ampliations**

MATDDL/CAB	1
DGAT	1
Mairie de BZV	1
CTFPB	1
Arrondissement 2	1
JORC	1
Intéressé	1
Archives	2/9

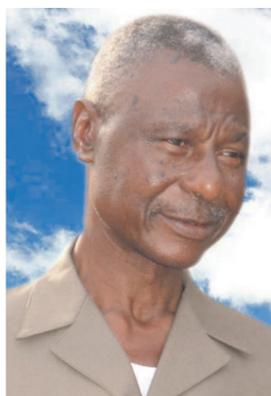
Fait à Brazzaville, le 31 JAN 2022

**LE PREFET**  
**Pierre Cébert IBOCKO - ONANGHA**

Extrait de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Article 5 alinéa 4 : Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.  
Extrait du décret du 16 août 1901  
Article 1<sup>er</sup> : La déclaration prévue à l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'Association. Dans le délai d'un mois, elle est rendue publique par leurs soins au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'Association ainsi que l'indication de son siège social.

**CHANGEMENT DE NOM**

On m'appelle Moutou Jhousse Joachim  
Je désire être appelé désormais Gantsié Jhousse Dominique.  
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

**NÉCROLOGIE**

La famille Etokabeka, Bonaventure Etokabeka, Norbert Owamba, les familles Epota et Mombo, Grégoire Epota, le colonel Obouaka Jean de Dieu, l'ex directeur général des Douanes Jean Alfred Onanga, André Oboa informent les parents résidant à Bokouélé, Oyo et Mossaka, les amis et connaissances du décès de leur fils, frère, père, oncle et grand-père Albert Patrick Etokabeka, survenu le vendredi 18 février 2022 au CHU de Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au n°205 de la rue des Martyrs à Ouenzé, au croisement des avenues de la Tsiémé et Mgr Benoît Ngatsongo, ex avenue des Chars. Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

La famille Tsiememissou et Stanislas Okassou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur fille, sœur, nièce, cousine et mère Natacha Tsiememissou, survenu le 20 février 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°308 de la rue Loudima, non loin de l'avenue Mgr Benoit Gatsongo, ex-avenue des Chars, à Ouenzé.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



MM. Kouenzé Edouard, Yombi, Ongagna, Okemba Henry et les enfants Ongagna ont la profonde douleur d'informer Djeif Ayessa Ndinga à Pointe-Noire, Alphonse Aya, Bernard Tséke-Tséke, Mme Atsono Agnès, Mboulé Elemba tous à Makoua, Henriette Ossona dans la Sangha et Casimir Itoua (Okougou Niama) au village Issabi sur l'axe Owando-Makoua, les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Jean Rigobert Ongagna, alias vieux Rigo, Koubou-Koubou (le couteau) ancien chef de service section Bâtiment au CFCO de Brazzaville, admis à la retraite, survenu le 15 février 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°201 de la rue Moukoulou à Talangaï.

(Rfce : arrêt boulangerie vers l'école 18 mars, quartier petit chose).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

26 février 2019- 26 février 2022, voici trois ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko.

En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants ( Prestig'Edith Victoire, Nazaire, Petronie et Jaelle) et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagé.

Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse.

Que ton âme repose en paix !

Tes enfants et petits-enfants



M. Philibert Malonga, deuxième adjoint au maire de la ville de Brazzaville, informe les membres des familles Mvimba et Mpanzou, les amis et connaissances, du décès de son épouse, Mme Berthe Malonga, survenu le vendredi 18 février 2022 à Brazzaville.

La veillée se tient sur l'avenue Gaston-Mpouilou (à 100 m de l'arrêt de bus marché Djiri pont). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



8 MARS 2022

## L'ONU souligne la nécessité de faire avancer les droits des femmes

Dans une tribune intitulée « Un relèvement durable et féministe », rendue publique le 21 février, et à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a plaidé pour l'avancement des droits des femmes.

« Alors que le monde s'apprête à célébrer la Journée internationale des femmes, les femmes voient leurs droits régresser. Nous en payons tous le prix. Les crises en cascade de ces dernières années ont montré à quel point le leadership des femmes est plus crucial que jamais », a déclaré le patron de l'ONU.

Par ailleurs, António Guterres a souligné le rôle crucial joué par la femme pendant la profonde crise de la covid-19. « Les femmes ont fait face à la pandémie de covid-19 avec héroïsme, en tant que médecins, infirmières, agents de la santé publique et travailleurs sociaux. Mais dans le même temps, les femmes et les filles ont été les premières à perdre leur emploi et leur accès à l'enseignement, à assumer davantage de tâches non rémunérées et à subir la montée en flèche des violences domestiques, des cyberatteintes et des mariages d'enfants. La pandémie a mis en lumière une vérité ancestrale : les racines du patriarcat sont profondes. Notre monde et notre culture restent dominés par les hommes », a-t-il déclaré.

Par conséquent, a averti le chef de l'ONU, dans les bons comme dans les mauvais moments, « les femmes risquent davantage de basculer dans la pauvreté. Leurs besoins

de santé sont sacrifiés et leur accès à l'éducation, tout comme leurs perspectives d'avenir, sont réduits ».

« À l'heure où nous nous tournons vers l'avenir, le seul relèvement durable qui donnera les mêmes chances à chacune et chacun est un relèvement féministe, résolument centré sur l'avancement des femmes et des filles », a-t-il prévenu.

Par ailleurs, le secrétaire général a énuméré plusieurs pistes pour réaliser des progrès dans divers domaines (économie, social, politique, climat, finance, etc.)

Dans le domaine de l'économie, par exemple, il pense qu'il faut réaliser des progrès à travers des investissements ciblés dans l'éducation, l'emploi, la formation et le travail décent des femmes, qui devraient être les premières à bénéficier des quatre cents millions d'emplois appelés à être créés d'ici à 2030.

**« L'heure est venue de faire avancer les droits des femmes »**

Selon le chef de l'ONU, l'inégalité de genre est, par essence, une question de pouvoir. « Pour déraciner des siècles de patriarcat, il faudra partager ce pouvoir équitablement, dans toutes les institutions, à tous les niveaux », a-t-il estimé.

En outre, António Guterres a fait sa-



António Guterres

voir que pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, la parité dans les équipes dirigeantes du siège et des bureaux du monde entier a été atteinte. Cela a « considérablement amélioré » leur capacité « à mieux refléter et représenter les communautés que nous servons », a souligné le secrétaire général.

« À tout moment, nous pouvons nous inspirer des femmes et des filles qui luttent pour le progrès dans tous les domaines et partout dans le monde. Les jeunes femmes qui font campagne pour le climat sont à la tête des efforts mondiaux visant à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent leurs engagements. La démocratie est plus forte dans les sociétés où les mouvements pour les droits des femmes sont dynamiques », a-t-il indiqué.

« Lorsque le monde investit pour élargir les opportunités pour les femmes et les filles, c'est toute l'humanité qui y gagne. L'heure est venue de faire avancer les droits des femmes. C'est une question de justice, d'égalité, de moralité et tout simplement de bon sens. Nous avons besoin d'un relèvement durable et féministe, centré sur les femmes et les filles, et mené par elles », a conclu le secrétaire général.

Yvette Reine Nzaba

## COUPE DE LA VILLE

### La ligue de Brazzaville veut relever le pari de sa relance

Le président de la ligue départementale de Brazzaville de football a partagé, au cours de l'assemblée générale ordinaire tenue le 23 février, sa vision de poursuivre son combat d'améliorer l'image de sa structure en organisant plusieurs compétitions.

Destin Miguel Mbouni a promis de relancer la Coupe de la ville, laquelle mettra aux prises les équipes évoluant dans le championnat d'élite de la Ligue nationale de football et celles de la Ligue départementale. La dernière coupe de la ville, rappelons-le, a été organisée au cours de la saison 2005-2006. La compétition va à coup sûr rehausser l'image de cette ligue, laquelle lors de la saison écoulée avait gagné le pari d'organiser, malgré les difficultés, les championnats de première et deuxième divisions, ceux des moins de 9, 12 et 15 ans puis un tournoi de mise en jambe pour les équipes de football féminin de Brazzaville. C'est sur cette même lancée qu'elle entend lancer ses activités pour le compte de la nouvelle



Destin Miguel Mbouni présentant le programme d'activités de la ligue pour le compte de la saison 2021-2022

saison.

« Pour cette saison sportive 2021-2022, la ligue souhaite démarrer ses compétitions le plus tôt possible, produire les licences des joueurs et des officiels, organiser les compétitions des jeunes dès le début des vacances. Pour cela, les

sous-ligues doivent organiser leurs compétitions d'ici à fin juin. Nous devons renforcer les effectifs des corps de métier; obtenir les sélections départementales par catégorie, rechercher et consolider l'adhésion des sponsors et partenaires et enfin relancer l'organi-

sation de la Coupe de la ville avec les équipes de Brazzaville évoluant dans le championnat d'élite de la Linafoot et celles de la Ligue départementale de football », a précisé Destin Miguel Mbouni.

Le président de la ligue de Brazzaville a promis

d'œuvrer dans le cadre de la bonne gouvernance de la ligue, conformément aux mesures édictées par la Fédération congolaise de football. Il a, par ailleurs, invité les présidents des sous-ligues à fournir plus d'efforts dans l'amélioration et l'organisation de leurs structures afin d'éviter les conflits d'intérêts qui freinent la bonne marche des activités footballistiques de leurs arrondissements.

Au cours de cette assemblée, les membres ont adopté le procès-verbal de la dernière réunion du 24 février 2021, le rapport d'activités 2021, le rapport financier 2021 et le budget exercice 2022. Ils ont, en outre, pris acte des rapports d'activités présentés par les présidents des sous-ligues.

James Golden Eloué